

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Patrice Soler

Jean de
La Bruyère :
«Les Caractères»

ÉTUDES LITTÉRAIRES

04123

JEAN
DE LA BRUYÈRE

Les Caractères

820
1802317

PAR PATRICE SOLER

1602
25582
(46)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DL-16 091994-26831

ÉTUDES LITTÉRAIRES

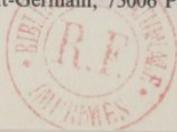
*Collection dirigée par
Jean-Pierre de Beaumarchais
Daniel Couty
et par Yves Chevrel
pour les textes étrangers*

ISBN 2 13 046229 4

ISSN 0764-1621

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1994, juin

© Presses Universitaires de France, 1994
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



Sommaire

- 5 Ouverture
- 8 Le contexte
- Le contexte intellectuel, 8
 - Moraliste, une espèce incertaine, 8; Voies de la réflexion morale, 15; La montée des périls, 21
 - Voix de la réflexion morale, 25
 - Iconologies et galeries, 25; Goût mondain et formes brèves, 28
- 34 L'auteur
- Tableau synoptique, 36
- 43 Le pré-texte
- Sources, 43
 - Tradition et traduction : *Caractères* de Théophraste, 43; « Caractère », une métaphore, une notion problématique, 47
 - Genèse, 51
- 60 Le texte
- Un parcours « encyclopédique », 60
 - Amas de pièces détachées ?, 71
 - L'économie du livre, 72; Quelques variations, 77
 - Le fragment, organe de la pensée, 85
 - Place des Belles-Lettres dans la cité, 94
 - Des propylées, 94; Le « philosophe », 97; Le sublime, 98; Le burlesque, 101; Vanité d'écrire, 103; Pointe et pointillisme, 105
- 108 La fortune des *Caractères*
- Réception immédiate : trousseaux de clés, 108
 - Superficiel, profondément superficiel, profond ?, 109
 - Lectures d'écrivains, 114
- 117 Explication de texte : le « fleuriste »
- 125 Bibliographie critique



1. Introduction
2. Les principes de la géométrie
3. Les propriétés des figures géométriques
4. Les constructions géométriques
5. Les applications de la géométrie
6. Conclusion

Ouverture

« Si claire est l'eau de ses bassins, qu'il faut se pencher longtemps au-dessus pour en comprendre la profondeur. » Ce mot d'André Gide en son *Journal*¹ est fort désobligeant pour une lignée de lecteurs, comme Emile Faguet ou Gustave Lanson voyant de brillants effets de surface, mais au-delà ? Déjà Vauvenargues, retournant contre La Bruyère l'art du parallèle dans *Les Caractères*, écrivait : « La Bruyère était un grand peintre, et n'était peut-être pas un grand philosophe ; le duc de La Rochefoucauld était philosophe et n'était pas peintre. »² S'était-il, lui aussi, bien « penché » sur *Les Caractères* ? Gide impose une position inconfortable : risque de vertige, pour quelle découverte, au fond du puits ?

Plus qu'à des lecteurs « de profundistes », comme eût dit Valéry, La Bruyère s'adresse à des lecteurs qu'il attend en haut, sur les cimes du « sublime ». Maître mot de l'ouvrage et fusée à plusieurs étages. En effet, le propre du sublime est d'élever l'âme, de la ravir. La Bruyère essaie donc d'arracher ses contemporains (qui ne le liront pas, se plaît-il à imaginer) à l'esclavage de l'avoir, à une société-spectacle où triomphent le corps théâtralisé et ses appendices luxueux, dont le carrosse : il y a toujours un carrosse qui passe ou s'arrête dans *Les Caractères*. Et La Bruyère n'aime guère l'opéra. Partout, baroquisme, hypertrophie des signes imposteurs. Le moraliste traque la fausse monnaie partout et le défaut de pensée (plus peut-être que le défaut de vertu, on l'a oublié).

Dans son rêve, l'amateur d'oiseaux « perche » (XIII, 2) : La Bruyère, lui, cherche à nous faire gagner un site élevé où

1. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1948, p. 826 (la remarque est du 26 septembre 1926).

2. *Réflexions et Maximes*, 337.

les hommes concevront une plus haute idée d'eux-mêmes. C'est tout le problème des relations de l'esthétique et de la morale : faire œuvre morale par un discours moral suffit-il ? Peut-on faire œuvre morale sans faire œuvre esthétique ? Bien dire, n'est-ce pas dire le bien ? Le moraliste voit le bien se dissoudre dans les biens et de même l'émotion esthétique véritable, universelle, dans un agrément qui ruine la relation entre les hommes. La difficulté des *Caractères* est là, dès le début : un questionnement à la fois discret et toujours repris des rapports du beau et du bien, au prisme des différents objets de l'enquête à travers le « siècle ». Le jugement esthétique ne sera jamais sans implications morales, puisque La Bruyère ne cesse d'avoir en vue la relation à autrui. S'il se veut d'entrée horloger (I, 3), ses petits rouages esthétiques font eux-mêmes œuvre morale ; ils visent par la satisfaction esthétique à la bonne marche de cette autre horloge qu'est le corps social.

L'horloge, c'est donc tout un art du « tour », ce mot qui revient... tour à tour. Le tour est lié à une forme d'écriture qui devient problématique avec La Bruyère, par l'usage systématique qu'il en fait : discontinuité affichée de l'œuvre. De Sainte-Beuve à Pascal Quignard, elle intrigue : la continuité du discours, ici, n'est pas différée, comme dans les *Pensées*, elle n'est pas une ébauche de continu, l'autre d'un discours suivi, selon les canons rhétoriques appris au collège (où l'on maniait aussi le style coupé de Tacite et de Sénèque). *Les Caractères* posent donc la question : le mode discontinu du discours est-il pensable ? Nous relisons *Les Caractères* après un siècle d'idolâtrie de ce que l'on appelle avec complaisance le « fragment », de Rimbaud à Maurice Blanchot, de René Char à Jules Renard et à Roland Barthes. Dans le vaste champ littéraire des formes brèves, récemment découvert pour un public plus large, on peut mieux apprécier aujourd'hui *Les Caractères*.

Œuvre inclassable, œuvre inlassable : son auteur la voit

croître et comme déborder, la « Préface » enregistre la crue, d'édition en édition. Œuvre singulière ; son auteur la rêve en sa « rondeur », c'est son mot, mais sans pour autant la composer au sens rhétorique. Ronde, mais éclatée. Sainte-Beuve parle d'un « savant dédale où le fil ne cesse pas »¹. Enfilade de salles (seize) exposant des centaines de portraits de tout format, éclairés par les « réflexions » et maximes. C'est à ce jeu dans le dédale que l'on convie, pour être « enlevé à des hauteurs », selon le mot du critique. Hauteurs de rire aussi : gags, automates, inventions burlesques, La Bruyère est un des précurseurs du muet. Pourquoi ne parle-t-on pratiquement pas chez lui ?

Cette lecture des *Caractères* cherche à se laisser atteindre par les éclats, les pointes d'un style coupé, éclats d'une œuvre qui blesse le sens de la cohérence. D'où le paradoxe du discours critique aujourd'hui riche et diversifié, mais porté toujours, en chacune de ses voix, à l'univocité. Lire *Les Caractères* dans une tension, au contraire, sans chercher à réduire leur plurivocalisme ou leurs aspects contradictoires, pour se garder d'un discours « monotone » et moniste. Il y a du Jacques Tati en La Bruyère, comme il y a du Fénelon.

Les citations et références seront parfois suivies d'une double pagination, lorsque le repérage doit se faire au sein d'un texte étendu. La première pagination sera celle de l'édition donnée dans *Moralistes du XVII^e siècle*, chez R. Laffont, collection « Bouquins », 1992 (ci-après : B.). La seconde pagination renvoie à l'édition de poche d'Antoine Adam, avec présentation de Marcel Jouhandeau, dans la collection « Folio », 1975 (ci-après : F.). Les noms des personnages de La Bruyère seront en italique, selon l'usage de l'auteur.

1. Portraits littéraires, 1836, in *Anthologie, Le siècle de Versailles*, Hermann, 1992, p. 60.

Le contexte

LE CONTEXTE INTELLECTUEL

Qu'est-ce donc qu'un moraliste ? Au XVII^e siècle particulièrement ? Est-il, en effet, un genre littéraire où l'auteur ne soit pas moraliste ? Chacun ne cherche-t-il pas à contribuer à la connaissance de l'homme pour l'aider à se conduire ? L'œuvre littéraire est « peinture », d'ordinaire. De Mme de La Fayette à Saint-Amant, de Molière à Honoré d'Urfé, les écrivains ne sont-ils pas, nécessairement, moralistes ?

Moraliste, une espèce incertaine

Les voies de la réflexion morale sont nombreuses, et *Les Caractères* se nourrissent de toute sorte d'apports. Quel est le caractère propre du moraliste, par rapport au philosophe, au théologien, au satirique ? Est-il « l'homme d'une morale qui est d'abord essentiellement descriptive », ne s'attachant ni à l'éthique qui relève de la philosophie proprement dite, ni « à la forme prescriptive de la morale qui ferait de lui un moralisateur »¹ ? Pour n'être pas ouvertement prescriptif, le moraliste classique ne l'est-il donc pas du tout ? Être un inquiet, et un enquêteur, c'est bien par exemple la démarche de Pascal, qui ne veut pas abandonner le point de vue, au sens local, de l'homme du monde. Il se garde, au moins explicitement, de s'appuyer sur la foi, pour s'en tenir à un constat anthropologique, « tableau décevant des extravagances morales du monde », selon

1. J. Lafond, Préface aux *Moralistes du XVII^e siècle*, R. Laffont, « Bouquins », p. 1.

« un relativisme autrement radical que celui des Lumières et même des ethnologues contemporains »¹. La Rochefoucauld, lui aussi, laisse tomber ses maximes comme autant de constats. Son « Avis au lecteur » de 1665 prévient qu'il aura à « pénétrer dans le fond de son cœur ». Répugnant voyage... De toutes les connaissances, la plus douloureuse est la connaissance de soi. La Bruyère sait qu'il affronte la mauvaise foi du lecteur, qui s'exclut de l'universel et ne se reconnaît donc pas dans la « peinture ». N'est-elle pas vaine, l'entreprise du moraliste²? Cette inquiète enquête est une des retombées majeures de l'augustinisme, qui a tant imprégné les esprits. Développant une morale de l'intention, il avait offert aux moralistes le domaine d'une indéfinie analyse des mobiles de tout acte. Contre-épreuve d'un primat du constat sur la prescription : La Bruyère serait moins « bon », a-t-on dit, quand il renoncerait à décrire pour se faire très directement apologiste, comme au chapitre XVI. Chez Pascal la maïeutique prime sur tout projet apologétique traditionnel.

Or, La Bruyère écrit et publie à l'époque où Furetière achève son *Dictionnaire* (1690) : quelles que soient les différences avec le mode de lecture de la définition lexicographique, le moraliste cherche à définir, à mettre de l'ordre dans un lexique psychologique et moral qui tourne à la fausse monnaie. Les hommes se paient de mots. Or, justement, du moraliste, que disent les dictionnaires? Avant 1690, ils les ignorent. Furetière, à cette date, présente le moraliste comme un « auteur qui traite de la morale », entendue comme « doctrine des mœurs, science qui enseigne à conduire sa vie, ses actions » : Socrate, Aristote sont des auteurs de morale, laquelle est une partie de la

1. Philippe Sellier, Introduction aux *Pensées* de Pascal, *ibid.*, p. 300, 296.

2. « Discours sur Théophraste », B. 660/F. 405.

philosophie. Quant aux « mœurs », les dictionnaires les définissent de façon descriptive, plutôt qu'en pensant à un jugement moral. Jules Brody a rappelé que le latin *mores* avait donné aussi bien « mœurs » que « morale » : décisive ambivalence qui imprègne particulièrement *Les Caractères*¹. Pour les contemporains, le moraliste n'est certainement pas un écrivain au sens moderne ; dans une mouvance souvent chrétienne, il est un conseiller, une manière de médecin de l'âme, qui n'échappe pas à une juridiction philosophique : Sénèque reste présent. C'est que la notion de littérature n'a pas encore un sens restreint ; elle est encore le savoir écrit, la connaissance reçue des Anciens, transmise aux Modernes. Faut-il prendre en compte cette absence de statut littéraire pour lire *Les Caractères*? Le travail littéraire du moraliste ne saurait se justifier que par le sérieux de sa mission. Comment articuler chez les trois « écrivains », Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, science des mœurs et virtuosité littéraire? La Bruyère se représente en « philosophe » (I, 34 ; VI, 12 ; XII, 66-68). Mais il dit se renfermer « seulement dans cette science qui décrit les mœurs, qui examine les hommes, et qui développe leurs caractères »². Le terme de philosophe, cependant, garde chez lui une forte valeur étymologique (la sagesse), et le chapitre terminal accueille même la métaphysique (voir aussi VI, 12). Paul Valéry a tenté une sorte de radiographie du moraliste en général, qui, le mettant du côté de la sensation, l'opposerait au philosophe³. Si l'un et l'autre cherchent à se délivrer des sortilèges des apparences, pourtant, le moraliste n'est-il pas un imposteur, qui s'enchantent brillamment des apparences qu'il dénonce?...

1. La Bruyère, le style d'un moraliste, *CAIEF*, XXX, 1978, p. 152.

2. « Discours sur Théophraste », B. 659/F. 404. C'est une tradition aristotélicienne de morale phénoménologique et descriptive.

3. Voir les textes recueillis par Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Droz, 1982, p. 48-50.

Les moralistes du xvii^e siècle ont de l'aversion, plutôt, pour le système. Montaigne fut leur maître, si attentif à l'ondoyant, au divers, à tout ce qu'il y a de métamorphique dans l'homme. Le stoïcisme en fait les frais (même si on lit beaucoup Sénèque). Aversion pour une construction qui ne rend pas compte des « contrariétés » humaines. Seul, pour Pascal, le christianisme, qui n'est pas une philosophie (terme péjoratif chez lui), est à la mesure des contradictions en l'homme. La Rochefoucauld, s'il accorde une place privilégiée à l'« amour-propre », ne réduit pas l'homme à un système de l'amour-propre ; les passions, les facteurs physiologiques, la fortune y tiennent aussi leur partie. A l'image du sage, sujet libre et autonome, tend à se substituer celle d'un moi divisé, protéiforme, jouet de forces qu'il ne peut ni bien connaître ni maîtriser¹. De cette défiance envers le système témoigne Saint-Evremond (mort en 1703), qui avait rejeté le cartésianisme et médité les *Essais* ; s'il tenait Pétrone en admiration, c'est pour son sens de la bigarrure des caractères et des mœurs ; Molière et les historiens latins ont sa préférence pour leur attention exemplaire à la singularité.

La raison « livrée à elle-même est incapable d'élaborer une morale »². La défiance envers le stoïcisme, si violente dans *Les Caractères*, se marque aussi à l'époque envers une notion qui sous-tend par exemple le théâtre de Corneille : la magnanimité aristotélicienne. Sans doute, pour La Bruyère, à la différence de Pascal, la philosophie ne propose-t-elle pas « le sottisier de la raison humaine »³. Mais son texte se ressent d'une conviction venue de l'augustinisme : l'impuissance de la raison à travailler dans les zones

1. Voir plus précisément Alain-André Morello, *Actualité de La Rochefoucauld, Moralistes...*, *op. cit.*, p. 120-125.

2. Ph. Sellier, *op. cit.*, p. 295.

3. *Ibid.*, p. 296.

obscures de l'être ; Pierre Nicole est un des moralistes qui a le plus fortement dit « le cercle infini de retours sur retours » dans l'exploration intérieure. Ainsi La Bruyère s'en tiendra-t-il, délibérément, mais ironiquement aussi, à une exposition des postures des hommes : on rit, on mange, on se mouche. Héros de quelque bobine du cinéma muet, le personnage (notion à problématiser, ici) fait douter qu'il ait une âme. Le moraliste en tirera des effets prodigieux. L'écriture discontinue trouve donc une de ses plus puissantes justifications dans cette volonté de représenter les formes dites inférieures de la nature humaine.

Et pourtant, La Bruyère, pour n'avoir pas exposé un système, n'en fait pas moins entendre un leitmotiv : « En un mot, je pense, donc Dieu existe » (XVI, 36, B. 950/F. 384). Rétrospectivement, cette certitude du dernier chapitre sous-tend l'ensemble.

Du même coup, c'est faire poser au lecteur une question : quel est le statut de l'assertion chez les moralistes du XVII^e siècle ? Car il faut bien anticiper un peu sur le contexte proprement scriptural et rappeler qu'il n'est pas à l'époque de choix d'écriture qui ne soit lesté d'implications morales, politiques, spirituelles. Les deux prédécesseurs de La Bruyère dont il fait état dans son « Discours sur Théophraste », Pascal et La Rochefoucauld, ont choisi comme lui une forme à la fois rompue et prenant l'allure péremptoire et définitive. Contre cette allure, les Modernes se sont élevés¹. La Bruyère, lui, s'était mis à couvert en refusant le titre de législateur formulant des maximes. Le chevalier de Méré ne voulait pas non plus qu'un honnête homme fit de son siège le trépied de la Pythie. Pas davantage Nicole ne goûtait Pascal qui, avec ses fragments dogmatiques, en usait avec son lecteur comme un régent de collège.

1. J. Lafond, « Préface... », p. XVIII-XIX.

Les moralistes donnent-ils leur assertion comme pur énoncé, lavé de toute trace d'énonciation qui l'entacherait de subjectivité? Est-ce, d'autre part, la Vérité qui parle ici? L'absolu de l'assertion est-il une feinte provocation? Le moraliste est au rouet. Tantôt il sera accusé de jouer avec le mode assertif, pour faire des pirouettes; tantôt il se voit accusé d'instaurer une relation de maîtrise aux dépens du lecteur. Dans l'universel naufrage de la bonne foi et de la clairvoyance, serait-il Noé? Léon Brunschvicg, éditeur de Pascal et philosophe, opérerait un tri avec dégoût entre les philosophes, dont Pascal, et les autres, des sophistes: les moralistes¹. L'exercice, *a contrario*, de retournement de la maxime, par Mme de Sévigné ou La Fontaine, dévoilerait l'arbitraire de ce type de formulation.

Distinguer des écritures, et cette fois la satire, c'est faire apparaître des différences de taille entre les moralistes eux-mêmes. La mise en contexte des *Caractères* donne de l'espace en effet à la différence: le « Tout est dit » qui inaugure cette œuvre rend un son ironique...

Le satirique — Boileau, en l'occurrence — n'est-il pas un moraliste? N'est-il pas « peintre »? Ne cherche-t-il pas à accréditer son entreprise littéraire par le service public qu'il rend? N'est-il pas enquêteur, lui aussi, avec le masque du naïf, si besoin est? Ne fait-il pas éclater lui aussi la folie des hommes? Si l'indignation fait le vers du satirique, selon le mot de Juvénal, elle fait aussi la force du tour, souvent, chez La Bruyère. Mais le satirique n'est pas un aristocrate: il manque singulièrement de détachement, à la façon de La Rochefoucauld. Pascal fait rire, il ne satirise pas. C'est que le satirique recourt à l'hyperbole, à l'apostrophe théâtralisée, au registre oratoire: œuvre de rhéteur à l'antique, et qui ne cherche pas à dis-

1. Le Penseur, introduction aux Pensées de Pascal, Hachette, p. 291-292.

« Je rends au public ce qu'il m'a prêté. » Le moraliste La Bruyère paie donc sa dette à la société... Ironiquement. S'attaquant aux faussaires, il désigne une société où règnent l'hyper-trophie des signes et leur confusion. Il va donc échanger la fausse monnaie contre la vraie. Le voilà donc l'homme que le moraliste « rend » au public ! *Ecce Homo* ! Comment le restituer, en ces années de luttes intellectuelles intenses, à sa vocation ? La Bruyère radicalise l'écriture discontinue, organe de sa pensée ironique.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00046547 8

45 FF

22410233 / 6 / 94

9 782130 462293

e

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique — Coraline Mas-Prévoist
Programme de génération — Louis Eveillard
Typographie — Linux Libertine, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia — Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit — dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

